



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

(REGLEMENT REACH (CE) N° 1907/2006)

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Identification du produit : Poudre pré-mixée pour réaliser des mortiers à prise rapide
Raison sociale : PRO.MA.SOL Distribué par DUROMIT France.
Adresse : Immeuble Convergence - 50 Rue Berthy Albrecht – Z.I. La Courtine – 84000 AVIGNON
Tél : 04 32 44 40 33 – Fax : 04 32 44 40 35
Nom commercial : REFEC SOL CEM FAST – Composant B

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas classé comme dangereux conformément aux dispositions des directives 67/548/CE et/ou du Règlement (CE) 1272/2008 (CLP) (et amendements successifs).

Éléments d'étiquetage :

Le produit ne demande pas d'étiquetage de danger conformément aux Directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifications et adaptations successives.

Symbole de danger : aucun
Phrase de risque (R): aucune
Conseils de prudence : aucun

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Le produit ne contient pas de substances classées comme dangereuses pour la santé ni pour l'environnement conformément aux dispositions des directives 67/548/CEE et/ ou du Règlement (CE) 1272/2008/ (CLP) (et amendements successifs).

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours :

On n'a connaissance d'aucun dommage au personnel préposé à l'utilisation du produit. Toutefois, en cas de contact, inhalation ou absorption, les mesures générales suivantes prévues pour les premiers soins doivent être prises :

INHALATION : Transporter le sujet au grand air. Si la respiration est difficile, pratiquer la respiration artificielle et consulter un médecin.

INGESTION : Consulter le médecin ; ne provoquer de vomissements que si prescrit par le médecin ; ne rien administrer par voie orale si le sujet a perdu connaissance.

YEUX et PEAU : Laver à grande eau ; si l'irritation continue, consulter le médecin.

Principaux effets et symptômes aigus et différés :

On ne connaît pas d'épisodes ayant causé des dommages à la santé et pouvant être imputés au produit.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Suivre les recommandations du médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Les moyens d'extinction sont les moyens traditionnels : anhydride carbonique, mousse, poudre et eau nébulisée.

Moyens d'extinction inappropriés :

Aucun cas particulier.

Dangers dus à l'explosion an cas d'incendie :

Eviter de respirer les produits de combustion (oxydes de carbone, produits de pyrolyses toxiques, etc.)

Conseils aux pompiers :

Refroidir les récipients à l'aide de jets d'eau pour éviter la décomposition du produit et le dégagement de substances dangereuses pour la santé. Veiller à toujours faire usage d'un équipement de protection anti-incendie complet. Récupérer les eaux d'extinction qui ne doivent pas être déversées dans les égouts. Eliminer l'eau contaminée utilisée pour l'extinction et les résidus de l'incendie dans le respect des normes en vigueur.

Équipement :

Casque de protection avec visière, vêtement ignifuges (veste et pantalons ignifuges fermés au niveau des poignets et des chevilles, serrés à ma taille), gants d'intervention (anti-incendie, anti-entailles et diélectriques), un masque à pression positive avec visière couvrant tout le visage ou respirateur autonome (à protection autonome) en présence d'une grande quantité de fumée.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :

En présence de vapeurs ou de poussières en dispersion dans l'air, adopter une protection pour les voies respiratoires.

Précaution pour la protection de l'environnement :

Eviter que le produit ne soit déversé dans les égouts, dans les eaux superficielles, dans les nappes phréatiques et dans des zones confinées.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Endiguer à l'aide de terre ou d'un matériau inerte. Récupérer la plus grande part de produit et éliminer les résidus à l'aide d'un jet d'eau.

L'élimination des matériaux contaminés doit s'effectuer conformément aux dispositions du point 13.

Références et autres sections :

D'éventuelles informations relatives à la protection individuelle et l'élimination figurent dans les sections 8 et 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Stocker dans des containers fermés et étiquetés.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :

Conditions normales de stockage sans incompatibilité particulière.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôles de l'exposition :

Veiller au respect des mesures de sécurité communément appliquées pour la manipulation des substances chimiques.

PROTECTION DES MAINS

Non indispensable

PROTECTION DES YEUX

Non indispensable

PROTECTION DE LA PEAU

Non indispensable

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

Non indispensable

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique	liquide
Couleur	laiteux
Odeur	faible, d'acrylate
Seuil d'odeur	ND
pH	env. 7.2
Point de fusion ou de congélation	0°C
Point d'ébullition	> 100°C
Intervalle de distill.	ND
Point d'inflammabilité	non inflammable
Vitesse d'évaporation	ND
Inflammabilité de solides etgaz	NA

Limite infer. D'inflamab.	NA
Limite duep. D'inflamab.	NA
Limite infer. D'explosion	NA
Pression de la vapeur	ND
Densité de la vapeur	ND
Poids spécifique	environ 1.000g/l à 20°C
Solubilité	soluble dans l'eau
Coeff. De partage : n-octanol/eau	ND
Temp. D'auto allumage	NA
Temp. De décomposition	ND
Viscosité	ND
Propriétés comburantes	ND

10. STABILITE ET REACTIVITE

Réactivité :

Aucun danger particulier de réaction avec d'autres substances dans les conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique :

Le produit est stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

Possibilités de réactions dangereuses :

Dans des conditions d'utilisation et de stockage normales, aucune réaction dangereuse prévisible.

Conditions à éviter :

Aucune en particulier. Respecter néanmoins les précautions d'usage applicables aux produits chimiques.

Matières incompatibles :

Information non disponible.

Produits de décomposition dangereux :

Par décomposition thermique ou en cas d'incendie, des vapeurs potentiellement nocives pour la santé peuvent se libérer.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

On ne connaît aucun cas de dommage à la santé dus à l'exposition au produit. De toute façon, il est recommandé d'agir dans le respect des règles d'hygiène industrielles.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES :

A utiliser selon les bonnes pratiques de travail. Ne pas disperser le produit dans l'environnement. Si le produit atteint des cours d'eau, des égouts ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, alerter immédiatement les autorités.

Toxicité :

Informations non disponibles

Persistance et dégradabilité :

Informations non disponibles

Potentiel de bioaccumulation :

Informations non disponibles

Mobilité dans le sol :

Informations non disponibles

Résultats des évaluations PBT et vPvB :

Informations non disponibles

Autres effets néfastes :

Informations non disponibles

13. CONSIDERATION RELATIVE A L'ELIMINATION :

Méthode de traitement des déchets :

Procéder si possible à une réutilisation. Les résidus du produit doivent être considérés comme des déchets spéciaux dangereux.

L'élimination doit être confiée à une société agréée pour le traitement des déchets, dans le respect de la réglementation nationale et de l'éventuelle réglementation locale en vigueur.

EMBALLAGES CONTAMINES

Les emballages contaminés doivent être ou bien récupérés ou bien éliminés dans le respect de la réglementation nationale applicable au traitement des déchets.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :

Le produits n'est pas à considérer comme dangereux selon les dispositions courantes sur le transport routier des marchandises dangereuses (A.D.R.), sur le transport par voie ferrée (RID), maritime (IMDG Code) et par avion (ATA).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRE :

Catégorie Seveso :

Aucune

Restriction relative au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII Règlement (CE) 1907/2006 : Aucune

Substances figurant dans la Candidat List (Art. 59 REACH) :

Aucune

Substances sujettes à autorisation (Annexe XIV REACH) :

Aucune

Contrôles sanitaires :

Informations non disponibles.

Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange et les substances qu'il contient.

16. AUTRES INFORMATIONS

Note pour les usagers :

Les données contenues dans cette fiche se basent sur les connaissances dont nous disposons à la date de la dernière édition. Les usagers doivent vérifier l'exactitude et l'intégralité des informations en relation à l'utilisation spécifique du produit.

Ce document ne doit pas être interprété comme une garantie d'une propriété quelconque du produit.

Etant donné que nous n'avons pas aucun moyen de vérifier l'utilisation du produit, les usagers doivent respecter les lois et les dispositions courantes en matière d'hygiène et sécurité. Nous ne serons pas responsables d'utilisations incorrectes.